



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

Charly Mullot remporte le Prix CQPV 2024

Québec, 8 juin 2024 – Le Conseil québécois du patrimoine vivant (CQPV) dévoile la personne lauréate du Prix CQPV 2024. Le 8 juin, à l'occasion d'un Gala festif au Rassemblement patrimoine vivant du CQPV, sa présidente, Mme Catherine Lessard, et son directeur général, M. Antoine Gauthier, décernaient le prix CQPV à Charly Mullot pour son émission de radio *La cabane à contes*.

Le jury a sélectionné *La cabane à contes* à CIBL (Montréal) pour la grande qualité des entrevues effectuées avec les conteuses et conteurs, pour la diffusion auprès du public d'un contenu varié alliant culture traditionnelle et création contée, ainsi que pour la sensibilité et la pertinence de la démarche au sein du milieu médiatique québécois. Depuis plus d'un an, chaque vendredi, Charly Mullot accueille une conteuse ou un conteur au micro pour un conte en direct suivi d'un entretien ciblé sur son répertoire et sa démarche. Les invitations sont orientées par le principe de la diversité, ce sont donc des personnes de générations, d'origines et de genres variés qui rencontrent Charly Mullot au studio de CIBL. Félicitations au projet lauréat!

Les deux autres projets finalistes pour le Prix CQPV étaient la série de balado filmés *Vide ton sac* réalisée par la Maison des arts de la parole (Sherbrooke) ainsi que le répertoire d'artistes et d'artistes et la tournée estivale *Métiers & Traditions sur la route* (Montérégie).

Depuis 2018, notre organisme de regroupement national remet annuellement un prix pour souligner une initiative exemplaire touchant les traditions culturelles dans les secteurs de la diffusion, la production, la médiation culturelle, la recherche ou la transmission. Le prix CQPV s'accompagne d'une bourse de 2000\$.

- 30 -

Informations pratiques

Prix CQPV 2023
Lauréat·e : Charly Mullot
Projet : *La cabane à conte*

Gentiane La France
Conseil québécois du patrimoine vivant
418 524-9090, poste 6
info@patrimoinevivant.qc.ca

À propos du Conseil québécois du patrimoine vivant

Le CQPV constitue depuis 1993 l'organisme de regroupement national pour la culture traditionnelle, soutenu par le ministère de la Culture et des Communications. Il fédère de façon démocratique plus d'une centaine de membres associatifs des quatre coins du Québec. Il réalise des actions de concertation, représentation, recherche, regroupement, publication, transmission et promotion, tant à l'échelle locale, nationale qu'internationale. Le CQPV est reconnu par l'UNESCO comme ONG-conseil dans le cadre de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.